



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION GUYANE

Le Cabinet

Cayenne, le vendredi 13 avril 2018

Bureau de la  
communication  
interministérielle

N° 12-04/18 /Cab/Com

## Communiqué

### **Réponse de l'État face aux sargasses**

La Guyane est touchée par l'arrivée d'algues brunes, dites « Sargasses» depuis le week-end pascal.

Ces radeaux d'algues proviennent d'une zone située au large du Brésil, poussés par les courants maritimes dominants vers les côtes du nord-est de l'Amérique du Sud, puis vers l'arc caribéen.

Les quantités échouées en Guyane sont nettement moins importantes que celles touchant les îles des Antilles. À ce jour, les mesures réalisées par les experts de l'ARS et du SDIS sur les quatre plages principales du littoral concernées par le phénomène (Cayenne, Remire, Kourou, Awala) n'ont pas décelé d'hydrogène sulfuré (gaz toxique libéré par biodégradation des algues) et permettent de conclure à l'absence de risques sanitaires avérés.

Néanmoins, ce phénomène saisonnier est suivi avec attention par la préfecture. L'ensemble des services de l'État, directement concernés par la question, se sont réunis ce jour, en préfecture, sous la direction de M. le directeur de cabinet du préfet pour étudier l'impact sanitaire et écologique des sargasses.

Une stratégie de réponse reposant sur une chaîne de renseignements, la protection des personnes et la préservation des sites, a été proposée. Dans ce cadre, les services de la préfecture, de la DEAL et de l'ADEME se réuniront dès lundi pour étudier la mise en place d'un bulletin de veille et d'information à l'attention des collectivités et de la population.

Par ailleurs, le préfet réunira très prochainement l'ensemble des collectivités concernées pour les informer du plan d'action retenu. Une note de recommandations pour le ramassage des algues sur les sites de ponte des tortues marines sera diffusée par la DEAL, à l'attention des collectivités.

Un communiqué de préconisations sera prochainement diffusé par l'agence régionale de santé de Guyane. Des renseignements complémentaires sont consultables sur le site de l'ARS . <http://www.ars-guyane.sante.fr>